

TARIFS :

- REPAS ENFANT : 3.30€ *3,70€*
- REPAS ADULTE : ~~4.20€~~ *6,10€*
- ACCUEIL CANTINE (sans fourniture de repas - P.A.I) : 2.20€

LA GARDERIE

Garderie municipale MATIN et SOIR (pour les enfants scolarisés sur Tulette) :

TARIFS : 2€ le Matin, 3€ le Soir.

Tarifs réduits matin et soir pour les familles de 3 enfants et plus scolarisés à Tulette : 1,50 €

Inscriptions uniquement via le portail parents : [cliquer ici](#).

Garderie municipale extrascolaire du mercredi *(sur le principe de la semaine de vacances saines)*

Les conditions d'inscription : ont accès à ce service les enfants scolarisés à Tulette et dans les communes extérieures, de la maternelle jusqu'au CM2.

Les enfants inscrits pour la matinée ou l'après-midi ne pourront pas prendre leur repas à la cantine, seuls les enfants inscrits à la journée y seront autorisés.

Règlement intérieur de la GARDERIE

~~Trois~~ formules proposées :

- Matin : 7 H 30 à 12 H 30 au prix forfaitaire par enfant de 8 € (9 € à compter du 05/11/2018),
- Après-midi : 13 H 30 à 18 H au prix forfaitaire par enfant de 8 € goûter compris (9 € à compter du 05/11/2018).
- Journée : 7 H 30 à 18 H, au prix forfaitaire de 16 € (18 € à compter du 05/11/2018), repas et goûter compris.

*Matin avec repas 11,20€
sans repas 8€*

Journée 16,50€

TARIFS pour les ENFANTS venant des communes extérieures :

- Pour la 1/2 journée : 9€ *Extérieurs avec repas 12,20€*
- Pour la journée : 18€ *Sans repas 9€* *journée 18,50€*

Les inscriptions des services municipaux cantine et garderie extrascolaire du mercredi se font uniquement en ligne via le portail famille au plus tard le lundi-midi qui précède le mercredi concerné : [cliquer ici](#).

vendredi matin jeudi
Si nécessaire, une aide peut vous être apportée en mairie.